

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2025

Étaient Présents : MM. VAN GOETHEM H, FERNANDES, BOONE, HAREN, VAN GOETHEM E, LIEVIN, HOLLINGUE, DECAUX, BARBIER, LE LAGADEC, BEAUGER, PEUVOT, DEBUIRE

Monsieur GRISON donne pouvoir à Monsieur HOLLINGUE Rémy.

Absent excusé : Monsieur GALLAND.

Monsieur VAN GOETHEM Hubert soumet le compte rendu de la précédente séance qui n'appelle aucun commentaire.

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE IMPLANTATION DU PARC ÉOLIEN

Suite à l'avis défavorable du ministère des Armées concernant l'impact des éoliennes sur les radars, la société NOUVERGIES tente de redéposer un dossier auprès de la préfecture avec 3 éoliennes au lieu de 5 à une hauteur « bout de pâles » de 150 mètres. Ce dossier devrait être déposé au plus tard courant mai 2025.

TARIFICATION SOCIALE CANTINE A 1 EURO

Monsieur Le Maire informe qu'à partir du premier janvier 2025 les barèmes pour la tarification sociale de la cantine sont modifiés. Ainsi tout coefficient familiale supérieur à 1000 euros ne seront plus éligibles à la cantine à 1 euro. Toutefois, cette évolution ne pourra être mise en place avant le 1 mars 2025 à défaut d'avoir eu l'information suffisamment tôt, ne nous laissant pas le temps de prévenir les familles.

RÈGLEMENT DES FACTURES CHAUDIÈRE ET HONORAIRES ARCHITECTE PAR LES RESTES A RÉALISER

Monsieur le Maire relate qu'il y a lieu d'inscrire sur le prochain budget des restes à réaliser pour le règlement de deux factures d'investissement prévues en 2024 :

- Une facture de remplacement de chaudière à hauteur de 4958,04 euros T.T.C.
- Des honoraires d'architecte pour le projet de la future mairie à hauteur de 5029,32 euros T.T.C.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

EMPLOIS ACCUEIL DE LOISIRS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'embauche de personnel périscolaire et A.L.S.H. Il s'agit de Monsieur BOULANGER Théo pour la période du 01 au 28 février. Ce contrat sera reconduit soit en C.D.D, soit en contrat aidé.

De plus, Madame BOUFFARD Pauline est recrutée sur la base de 10 heures par semaine pour le temps du mercredi.

Monsieur LE LAGADEC et Madame BOONE demandent si la fréquentation du mercredi s'est améliorée. Monsieur HOLLINGUE déclare qu'actuellement une quinzaine d'enfants sont présents le mercredi.

Monsieur le Maire remercie les parents qui respectent le contrat moral pris suite à l'enquête après le dernier conseil municipal.

RACHAT DU GRATTAGE DE ROUTE

Monsieur le Maire rappelle que la société EIFFEAGE proposait de rétrocéder le grattage de route suite aux travaux de réfection des départementales 7 et 920. Il s'avère que suite à une levée de géomètre la quantité en stock est plus importante que ce qui avait été annoncée.

Le conseil municipal propose donc de réévaluer sa proposition à hauteur de 8000 euros H.T. auprès de la société qui donnera sa réponse prochainement.

ACQUISITION TOUR DE VILLE

Au dernier conseil municipal Monsieur le Maire et Madame BOONE proposaient une éventuelle acquisition d'une bande de terrain autour du magasin anciennement ED pour réaliser un « tour de ville ».

Madame BOONE et Monsieur Le Maire se sont rendus cette semaine sur site pour évaluer l'état du terrain. Il s'avère que cet endroit est peu praticable et engendrerait beaucoup de frais d'entretien.

Dans ces conditions le conseil municipal décide à l'unanimité d'abandonner le projet d'acquisition.

QUESTIONS DIVERSES

CHEMIN DE REMEMBREMENT

Monsieur le Maire propose de mettre un chemin de remembrement en location à un agriculteur tout en conservant l'usufruit possible en cas de nécessité. Ce chemin situé sur au lieu dit « le chemin d'Amiens » ne dessert pour le moment aucune parcelle et n'a pas lieu d'être maintenu en l'état.

Accord du conseil.

SECURITE

Monsieur DECAUX signale que l'éclairage public au niveau du passage piétons en face de l'école est défectueux. D'autre part avec Monsieur BEUGER il propose de lancer prochainement une initiation aux gestes de premier secours. Pour se faire, ils demandent que la commune investisse du matériel de démonstration d'une valeur d'environ 150 euros. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Madame DEBUIRE signale que certains enfants de la commune circule sur une trottinette électrique à 3 dessus et sans casque. Monsieur le Maire estime qu'il est de la responsabilité des parents de gérer leurs enfants. Néanmoins il se dit prêt à intervenir auprès des parents si des noms lui sont communiqués.

CIVISME

Monsieur FERNANDES signale à nouveau les dégradations au niveau du City Stade (poubelle arrachée, panneaux de basket détruits, balançoire dégradée). Madame LIÉVIN et Monsieur FERNANDES proposent l'installation de caméras de vidéosurveillance. Madame LIÉVIN se propose de gérer l'aspect légal et Monsieur FERNANDES l'aspect technique.

ENVIRONNEMENT

Madame BARBIER s'interroge sur la date de fin d'intervention d'entretien du chemin du biais. Monsieur BEUGER signale qu'il aurait été souhaitable qu'il y ait plus de participants lors du dernier nettoyage. Monsieur le Maire propose que cet entretien soit remis aux beaux jours.

Madame BARBIER demande à ce qu'un composteur soit installé sur la commune. Madame HAREN se renseignera auprès de la commission environnement de la CCALN pour les modalités.

Monsieur HOLLINGUE souhaite rencontrer le Maire de GUYENCOURT en compagnie de Monsieur le Maire concernant l'entretien du chemin entre Jumel et Guyencourt.

Monsieur LE LAGADEC relate que son compteur d'eau a été changé sans qu'il y en soit informé, il serait donc souhaitable qu'à l'avenir, le R.A.S.P prévienne les propriétaires avant toute intervention.

Monsieur BEUGER se chargera de remonter l'information auprès du service des eaux.

CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Madame DEBUIRE et Madame HAREN signale que le rond point rue Sergent Pierre Grosmy pourrait être accidentogène par son manque de lecture pour les conducteurs. Ce sujet ayant été maintes fois abordés sans aucune solution technique trouvé, le conseil municipal décide de laisser le rond point en l'état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.